



Département du
Calvados
Mairie de TREVIÈRES

17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt et un, le 16 février à dix-huit heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Odile **BISSON** – 3^{ème} adjoint, Arnaud **RAULINE**, Sandra **LÉNAULT**, Mathilde **JULIEN**, Fabienne **LANDELLE**, Evelyne **VAUTIER**, Françoise **LE MARQUAND**, Anny **REVOLIO**, Valérie **TANQUEREL**

Étaient excusés :

Frédéric **FOSSEY**, Mathieu **LE RILLE**, Gérald **ROUSSEUW**

1. Modification de l'ordre du jour

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec la suppression des points suivants :

11 : Complément étude géotechnique talus lavoir : devis

15 : avenants aux baux communaux

Et l'ajout du point suivant :

Appels à candidature « Cinéma et Patrimoine » et « Pierres en lumière »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour proposée.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2021

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2021.

Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

3. Présentation des tiers-lieux et micro-folies

Aurélien MARIE présente le tiers-lieu « L'arbre » de Commes, son fonctionnement, ses différents espaces (coliving, salle de spectacle, café associatif, coworking, jardins partagés). La programmation est agri-culturelle : temps culturels, évènementiel et ateliers agricoles. L'association a été créée en mai 2020 et compte aujourd'hui 80 adhérents avec 8 branches (groupes de travail) et des chantiers participatifs. Une discussion s'engage autour du projet, notamment de la partie hébergement (capacité, financement).

Hélène WONG intervient également en visio et présente le coliving et coworking rural « El capitan » présent dans le bocage ornais en débutant par la présentation du site internet « Territoires en commun ». L'association a été créée en 2019 dans une maison de 400 m². 60 % des ressources sont constituées par les participations aux frais. Aucun salarié ne travaille dans ce tiers-lieu, aucune subvention de collectivités n'a été sollicitée pour le financement.

Le collectif est au cœur de ces tiers-lieux.

Un porteur de projet a un projet similaire qu'il souhaite développer sur Trévières. Madame le Maire demande l'avis des conseillers municipaux sur la poursuite ou non des discussions avec cette personne. L'ensemble des conseillers est favorable.

4. Appels à candidature « Patrimoine et Cinéma » et « Pierres en lumière »

Le département du Calvados et son service patrimoine souhaitent apporter un soutien aux guides conférenciers, compte tenu de la fragilité économique liée à la crise sanitaire. Il a ainsi financé la formation des guides par le cabinet TAM'S, spécialisé dans les visites sensorielles et familiales. Un appel à candidature est donc lancé avec le cinéma comme fil rouge, afin d'organiser des visites guidées cet été en l'absence des touristes habituels.

Le département peut financer le projet que pourrait porter la commune à hauteur de 50%. Il semble opportun de positionner Trévières sur cet appel à candidature au regard du label du patrimoine de la reconstruction avec la diffusion du film « La petite Voleuse », avec Charlotte Gainsbourg. Noémie de Goussencourt, guide conférencière, s'est positionnée et souhaite présenter un projet. Trévières déposerait un projet co-construit avec elle.

D'autre part, Madame Anne-Cécile Vaccaro a été contactée pour « Pierres en Lumière ». L'idée serait similaire : organisation de visites sensorielles sur les métiers de l'artisanat avec Anne Gosselin, guide conférencière, également référencée par le département du Calvados et ayant suivi la formation TAM'S.

La commune ne pourra répondre à l'appel à candidature "Patrimoine et cinéma" que si elle se positionne sur "Pierres en lumière", avec le 05/03/2021 en date butoir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, accepte que les guides proposent une candidature pour Trévières à « Patrimoine et cinéma » et s'engage à organiser « Pierres en lumière » en 2021 et

2022.

5. Budget 71100 – Commune :

5.1. Compte administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		412 029,83 €	412 029,83 €		272 374,52 €	272 374,52 €
Résultat exercice 2020	548 651,30 €	724 492,83 €	175 841,53 €	629 771,61 €	286 294,78 €	-343 476,83 €
TOTAUX	548 651,30 €	1 136 522,66 €	587 871,36 €	629 771,61 €	558 669,30 €	-71 102,31 €
Résultats de clôture						516 769,05 €
Restes à réaliser				40 000,00 €	177 377,58 €	137 377,58 €

Soit un résultat global de + 516 769,05 €

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au vote par Odile BISSON adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2020 du budget « Commune » est adopté à l'unanimité.

5.2. Compte de gestion 2020

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ; le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 516 769,05 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2020 du budget « Commune » est adopté à l'unanimité.

5.3. Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

- . un résultat de clôture de l'exercice 2019 412 029,83 €
- . un résultat positif pour l'exercice 2020 175 841,53 €
- . soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 587 871,36 €

En section d'investissement

- . un résultat de clôture de l'exercice 2019 272 374,52 €
 - . un résultat de l'exercice 2020 - 343 476,83 €
 - . soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 - 71 102,31 €
- Restes à réaliser 137 377,58 €

Décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

En section de fonctionnement de l'exercice 2021

- . le solde au compte 002 (Résultat reporté) 587 871,36 €

En section d'investissement de l'exercice 2021

- . le solde au compte 001 (Résultat reporté) - 71 102,31 €

6. Budget 71103 – Camping :

6.1. Compte administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		52 030,19 €	52 030,19 €	2 608,97 €		-2 608,97 €
Résultat exercice 2020	3 313,81 €	0,00 €	-3 313,81 €	46 907,33 €	2 608,97 €	-44 298,36 €
TOTAUX	3 313,81 €	52 030,19 €	48 716,38 €	49 516,30 €	2 608,97 €	-46 907,33 €
Résultats de clôture						1 809,05 €

Soit un résultat global de + 1 809,05 €.

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au vote par Odile BISSON adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2020 du budget « Camping » est adopté à l'unanimité.

6.2.Compte de gestion 2020

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ; le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 1 809,05 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2020 du budget « Camping » est adopté à l'unanimité.

6.3.Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	52 030,19 €
. un résultat négatif pour l'exercice 2020	- 3 313,81 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	48 716,38 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-2 608,97 €
. un résultat de l'exercice 2020	- 44 298,36 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	- 46 907,33 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2021

. Besoin de financement – affectation au compte 1068	46 907,33 €
--	-------------

En section de fonctionnement de l'exercice 2021

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	1 809,05 €
---	------------

7. Budget 71104 – Station-Service :

7.1.Compte administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		46 097,64 €	46 097,64 €		1 429,24 €	1 429,24 €
Résultat exercice 2020	1 163 347,33 €	1 151 508,99 €	-11 838,34 €	8 422,00 €	24 054,89 €	15 632,89 €
TOTAUX	1 163 347,33 €	1 197 606,63 €	34 259,30 €	8 422,00 €	25 484,13 €	17 062,13 €
Résultats de clôture						51 321,43 €

Soit un résultat global de + 51 321,43 €

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au vote par Odile BISSON adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2020 du budget « Station-Service » est adopté à l'unanimité.

7.2.Compte de gestion 2020

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ; le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 51 321,43 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2020 du budget « Station-Service » est adopté à l'unanimité.

7.3.Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	46 097,64 €
. un résultat négatif pour l'exercice 2020	- 11 838,34 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	34 259,30 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	1 429,24 €
. un résultat de l'exercice 2020	15 632,89 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	17 062,13 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section de fonctionnement de l'exercice 2021	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	34 259,30 €
En section d'investissement de l'exercice 2021	
. le solde au compte 001 (Résultat reporté)	17 062,13 €

8. Orientations budgétaires 2021

DÉPENSES	RECETTES					
	ÉTAT	DÉPARTEMENT	EUROPE	AUTRES EPL	RÉGION	
	1321	1323	1328	1326	1322	
<i>Restes à réaliser 2020 – HALLE</i>	40 000,00 €	3 500,00 €	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	83 877,58 €
Projets 2021						
TOTAL 2116 - Cimetière	20 000,00 €					
Aménagement	20 000,00 €					
TOTAL 2128 - Aménagements de terrain	560 978,10 €					
Skate Park	409 370,90 €		80 000,00		154 000,00	
Terrains de tennis	67 689,40 €					
Mur – parking rue du calvaire	19 807,80 €					
Renforcement talus pont de la barre	44 610,00 €		17 844,00			
« Jardin des simples »	19 500,00 €				13 000,00	
TOTAL 21316 – Équipement du cimetière	2 670,00 €					
Ossuaire	2 670,00 €					
TOTAL 21318 - Autres Bâtiments Publics	60 000,00 €					
Lavoir	60 000,00 €		19 861,00		19 861,00	
TOTAL 2132 - Immeubles de rapport	184 683,99 €					
Gendarmerie - électrification du portail	22 913,99 €					
Logement caserne	70 000,00 €	15 036,07	21 854,00			
7 rue des écoles - associations	91 770,00 €	30 590,00	28 000,00			
TOTAL 2152 – Aménagement de voirie	8 552,00 €					
Corbeilles sélectives x 2	3 552,00 €					
Plots	5 000,00 €					
TOTAL 21532 - Réseaux d'assainissement	159 102,20 €					
Réhabilitation réseau eaux pluviales du bourg	159 102,20 €					
TOTAL 21568 - Autres matériels et outillages	75 942,00 €					
Réserve incendie	75 492,00 €	15 117,00	29 285,00			
TOTAL 21578 - matériel et outillage	8 000,00 €					
Autre	8 000,00 €					
TOTAL 2182 - matériel de transport	15 237,66 €					
Camion	15 237,66 €					
TOTAL INVESTISSEMENTS	1 134 715,95 €	64 243,07 €	196 844,00 €	90 000,00 €	186 861,00 €	83 877,58 €
				621 825,65 €		

9. Étude des devis pour les terrains de tennis

Des devis ont été demandés pour la rénovation d'un court de tennis et la construction d'un 2ème dans sa continuité. La maîtrise d'œuvre pourrait être assurée par la Ligue de Normandie de Tennis, qui a déjà étudié les devis pour vérifier leur conformité.

POLYTAN		67 896,26 € HT
SOLOMAT	23 847,80 + 49 856,20 =	73 704,00 € HT
ST GROUPE		63 074,50 € HT

Il convient de délibérer pour :

Choisir ou non l'un des devis présentés,

Si oui, autoriser Madame le Maire à signer le devis ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation

des travaux y compris les éventuelles autorisations d'urbanisme,
Dire que la dépense sera inscrite au BP 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- Choisit de retenir le devis de l'entreprise ST GROUPE d'un montant de 63 074,50 € HT,
- Autorise Madame le Maire à signer le devis ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des travaux y compris les éventuelles autorisations d'urbanisme,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

10. Projet « équipements sportifs » : Choix du maître d'œuvre, plan de financement et demande APCR

La réalisation du projet « Équipements sportifs » nécessite le recours à un maître d'œuvre. Des devis ont donc été demandés, conformément à la délibération n°2020-143 du 7 décembre 2020.

INGE INFRA + ANTIDOTE	27 000,00 € HT
LMO & LAINE	33 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- Choisit de retenir le devis d'INGE INFRA d'un montant de 27 000,00 € HT,
- Autoriser Madame le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

Désignation	Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
	Montant en € HT		Montant attendu	%	
Travaux préparatoires (étude de sol, étude d'exécution et d'implantation des ouvrages, installation et protection du chantier)	10 500,00 €	CCNDS 2019	97 000,00 €	23,69%	DCM n° 2019-74 du 30/04/2019
Maîtrise d'œuvre	27 000,00 €	CANS 2020	57 000,00 €	13,92%	DCM n° 2020-45a du 29/05/2020
Imprévu (10 %)	31 012,95 €	APCR	80 000,00 €	19,54%	demande 2021
Skate-park	119 873,00 €				
Street workout + fitness	74 620,15 €	Fonds propres communaux	175 370,90 €	42,84%	
City stade	78 136,32 €				
TOTAL des dépenses prévisionnelles	341 142,42 €	TOTAL des recettes prévisionnelles	409 370,90 €	100,00%	
TTC skate park etc.	409 370,90 €				

La commission culture et sports, le local ados et les établissements scolaires seront associées à l'élaboration du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement présenté,
- Sollicite l'APCR via un contrat de 4 années,
- Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette demande de subvention et à son versement,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

11. Ancien local de la trésorerie : plan de financement et demande DETR/DSIL + APCR

Le CAUE a réalisé une étude pour la rénovation du local occupé par « La cousette ». Cette étude fait suite à l'audit énergétique qui avait été réalisé en même temps que celui du logement du RDC de la caserne.

Désignation	Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
	Montant en € HT			Montant attendu
Etude (estimation CAUE)	9 975,00 €	DETR / DSIL		30 590,00 €
Travaux (estimation CAUE)	66 500,00 €	APCR		28 000,00 €
		Fonds propres communaux		33 180,00 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles	76 475,00 €	TOTAL des recettes prévisionnelles		91 770,00 €
TTC rénovation	91 770,00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Valide ce projet de rénovation énergétique du local communal,
- Autorise Madame la Maire à solliciter la DETR et/ou la DSIL auprès des services de l'État,
- Autorise Madame la Maire à solliciter l'APCR auprès des services du Département,
- Autorise Madame le Maire à solliciter tous autres financements possibles tels que les CEE,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

12. Citernes incendie enterrées Dungy : Choix du devis pour la première, Demande DETR/DSIL pour la deuxième

Des devis ont été demandés pour la fourniture et pose de citernes incendie enterrées dans le hameau de Dungy.

Citerne n°1 – terrain de M. et Mme VAUTIER

MARTRAGNY	38 648,27 € HT
SITPO	30 955,00 € HT
CARDONNEL	31 774,65 € HT

Citerne n°2 – terrain de M. Rauline

MARTRAGNY	36 908,27 € HT
SITPO	31 955,00 € HT
CARDONNEL	33 124,39 € HT

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Désignation	Montant en € HT		Montant attendu
Citerne n°1	30 955,00 €	APCR contrat 2 ans	29 285,00 €
Citerne n°2	31 955,00 €	DETR 2020 - citerne n°1	7 233,00 €
		DETR / DSIL 2021 - citerne n°2	7 884,00 €
		Fonds propres communaux	31 090,00 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles	62 910,00 €	TOTAL des recettes prévisionnelles	75 492,00 €
TTC	75 492,00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Choisit de retenir le devis de l'entreprise SITPO d'un montant de 30 955,00 € HT pour la citerne n°1,
- Autorise Madame le Maire à solliciter de la DETR et/ou DSIL pour la citerne n°2 auprès des services de l'État,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

13. Acquisition d'un camion benne : devis

Le camion benne de l'atelier a subi des dommages lors d'une utilisation, non réparables. Un devis a donc été demandé pour l'acquisition d'un camion d'occasion.

Garage Normandie Auto – Saint Vigor le Grand : 15 237,66 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Accepte le devis du Garage Normandie Auto d'un montant de 15 237,66 € TTC,
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette acquisition,
- Dit que la dépense sera inscrite au BP 2021.

14. Vidéo : devis

Une nouvelle vidéo pourrait être réalisée autour du tourisme :

- le périmètre : placer TRÉVIERES au centre de lieux de visites caractéristiques tels que le mémorial de CAEN, BAYEUX, les plages du débarquement, le Mont St Michel, etc.....
- le côté nature : randonnées, les marais, belvédère, nids de cigognes, le vélo, les sports nature à voir avec Eolia : char à voile, kayak, équitation, courses cyclistes
- le côté gastronomie : producteurs locaux, producteurs de cidre (à voir sur la commune)
- le côté artisanat : maître verrier
- le côté patrimoine : patrimoine de la reconstruction, vitraux de l'église, le monument aux morts, le cinéma, le petit patrimoine : lavoir, pont des Gosnons
- la culture : le cinéma, etc.

Un devis a été demandé à Monsieur SKRZYNIARZ qui a réalisé la vidéo de présentation de notre commune, très appréciée sur les réseaux : 1 350,00 € non assujetti à TVA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Accepte le devis d'un montant de 1 350,00 € pour la réalisation d'une vidéo touristique,
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires.

15. UFCV : subventions 2019 et 2020

La participation de la commune au salaire d'Adrien VARIGNON a été mandatée par la commune sur l'article « Services extérieurs ». La trésorerie a rejeté ces mandats afin qu'ils soient passés sur l'article « Subventions ».

2019 : 9 407,00 €

2020 : 9 410,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité :

- Valide ces subventions au bénéfice de l'UFCV,

- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à leur versement en 2021.

16. Convention avec le CAUE

Le CAUE nous a fait parvenir une convention ayant pour objet :

« Afin d'élargir et d'approfondir la réflexion préalable et d'intégrer dans l'élaboration du projet et de son suivi un ensemble d'exigences qualificatives, la présente convention a pour objet une mission d'accompagnement de la collectivité dans la définition de ses actions d'amélioration du cadre de vie. Dans ce contexte, la municipalité de Trévières souhaite réaliser la rénovation de locaux »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention avec le CAUE.

17. Petites villes de demain : mise en place d'une commission communale

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », un COTECH, un COPRO et un COPIL vont être mis en place au niveau intercommunal. Il apparaît essentiel d'avoir une commission communale dédiée à ce dispositif pour un travail interne sur les différents projets. Le Conseil Municipal restera bien entendu l'organe décisionnaire quant à la réalisation des projets proposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, désigne les membres de sa commission communale « Petites Villes de Demain » : Mireille DUFOUR, Loïc PÉRIOT, Françoise DUSSERT-SARTHE, Odile BISSON, Sandra LÉNAULT, Fabienne LANDELLE.

18. Déchets verts

COLLECTEA nous a informé que nous n'avons pas la compétence pour le ramassage des déchets verts. Nos agents ne sont donc pas autorisés à le faire. Nous leur avons demandé d'effectuer ce ramassage 1 fois par semaine d'avril à octobre : ils n'envisagent pas de mettre ce service en place à Trévières. Le ramassage des déchets verts est donc supprimé à partir de 2021. Un courrier va être refait pour tenter de trouver une solution.

19. Adhésion à l'association des maires ruraux de France

L'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France s'adresse principalement aux élus des communes rurales, dont la population est inférieure à 3 500 habitants.

Le montant de l'adhésion 2021 est de **75 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, accepte d'adhérer à l'AMRF.

20. Renouvellement Panneau Pocket

L'adhésion à PanneauPocket arrive à échéance dans 2 mois.

Le montant de l'adhésion 2021 :

Adhérent AMRF 130 €

Autre 180 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, choisit de renouveler l'adhésion à PanneauPocket.

21. Compte-rendu des commissions

Sandra LÉNAULT – CA du Collège : réunion tendue avec l'annonce de prévision d'une suppression d'une classe de 3ème et suppression de 30 heures dont les heures de l'option anglais qui pourrait disparaître à la rentrée 2021. Lecture d'une motion des professeurs du collège à l'assemblée.

Odile BISSON – commission culture : validation des budgets et demandes de subventions à Isigny-Omaha Intercom pour plusieurs manifestations (« Quel Molière » et Festival « Patrimoine et Nature »).

Mireille DUFOUR – IOI, commission aménagement du territoire : le PLUI ne sera pas validé lors de la prochaine réunion communautaire, des réunions avec la Préfecture vont avoir lieu.

22. Questions diverses

- ✓ Signature promesse de vente pour le terrain des futures micro-crèches

- ✓ Une estimation des logements communaux rue E. de Laheudrie va être demandée. L'ensemble du conseil municipal y est favorable.
- ✓ Permis d'aménager de Monsieur MESLIN accordé pour un lotissement de 7 parcelles
- ✓ RDV avec Monsieur LETOURNEUR et Madame OZOUF de la Poste
- ✓ Barrières marché : des photos de leur emplacement actuel sont projetées. Elles vont être mises sur les côtés des places.
- ✓ Remerciement de la famille FUSÉE
- ✓ Courrier Madame VERGNES qui demande un ralentisseur à Dungy
- ✓ PAT – Sandra LÉNAULT : redéfinition des rôles des chargés de mission
- ✓ Quelques dates :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40
La prochaine réunion est fixée au mardi 6 avril 2021 à 18h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

19. Modification de l'ordre du jour
20. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2021
21. Présentation des tiers lieux
22. Appels à candidature « Patrimoine et Cinéma » et « Pierres en lumière »
23. Budget 71100 – Commune : Compte administratif 2020 / Compte de gestion 2020 / Affectation du résultat
24. Budget 71103 – Camping : Compte administratif 2020 / Compte de gestion 2020 / Affectation du résultat
25. Budget 71104 – Station-service : Compte administratif 2020 / Compte de gestion 2020 / Affectation du résultat
26. Orientations budgétaires 2021
27. Étude des devis pour les terrains de tennis
28. Projet « équipements sportifs » : Choix du maître d'œuvre / Plan de financement et demande APCR
29. Ancien local de la trésorerie : plan de financement et demande DETR/DSIL + APCR
30. Citernes incendie enterrées Dungy : Choix du devis pour la première / Demande DETR/DSIL pour la deuxième
31. Acquisition d'un camion benne : devis
32. Vidéo : devis
33. UFCV : subventions 2019 et 2020
34. Convention avec le CAUE
35. Petites villes de demain : mise en place d'une commission communale
36. Déchets verts
37. Adhésion à l'association des maires ruraux de France
38. Renouvellement Panneau Pocket

Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 ^{er} adjoint	Françoise DUSSEY-SARTHE 2 ^{ème} adjoint	Odile BISSON 3 ^{ème} adjoint	Arnaud RAULINE Conseiller municipal
Frédéric FOSSEY Conseiller municipal ABSENT	Sandra LÉNAULT Conseillère municipale	Mathilde JULIEN Conseillère municipale	Fabienne LANDELLE Conseillère municipale	Mathieu LE RILLE Conseiller municipal ABSENT
Evelyne VAUTIER Conseillère municipale	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale	Anny REVOLIO Conseillère municipale	Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal ABSENT	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale